Département des Alpes de Haute Provence

COMMUNE DE SISTERON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 27 Février 2023 L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept du mois de Février

Membres en exercice	29
Membres présents	22
Procurations	4
VOTES	26
POUR	26
CONTRE	1
ABSTENTION	1
Date de convocation	21/02/2023

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur TEMPLIER Jean-Pierre, 1er Adjoint

<u>PRESENTS</u>: MM/Mmes TEMPLIER JP - REYNIER C - PERARD F - PELOUX N - CODOUL B - GHERBI C - LAUGIER N - LOUVION C - BRUNET M - GARCIN F - GALLO C - CLARES P - BOY JP - GALANTINI V - ODDOU S - MUNS A - PAYAN L - PICHON H - MORARD S - CLEMENT JL - JAFFRE S - FERAUD S

<u>PROCURATIONS</u>: Mme TOUCHE Christiane à M. TEMPLIER Jean-Pierre, Mme JOURDAN Elodie à M. CODOUL Bernard, Mme SCHMALTZ Emilie à Mme REYNIER Christine, Mme SEBANI Stéphanie à M. JAFFRE Sylvain

ABSENTS EXCUSES: RODRIGUEZ C. DERDICHE C.

M. PICHON Hugo est élu secrétaire de séance

M. Daniel SPAGNOU, Maire, quiitte la salle lors de la présentation et du vote

2023-03-17 SF

OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET PRAYOUS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré,

à l'unanimité par 26 voix POUR

APPROUVE le COMPTE ADMINISTRATIF 2022 du BUDGET annexe PRAYOUS de la ville de SISTERON tel qu'il est présenté par Monsieur l'Adjoint aux Finances, arrêté aux sommes suivantes :

BUDGET PRAYOUS	DEPENSES			RECETTES		
	VOTE	REALISE	Restes à réaliser	VOTE	REALISE	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT	456 211,14 €	456 206,62 €		456 211,14 €	415 346,24 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE					-40 860,38 €	
RESULTAT REPORTE					0,00€	
RESULTAT DE CLOTURE					-40 860,38 €	
INVESTISSEMENT	456 206,62 €	0,00€		456 206,62 €	456 206,62 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE					456 206,62 €	
RESULTAT REPORTE					-456 206,14€	
RESULTAT DE CLOTURE					0,48 €	
TOTAL	912 417,76 €	456 206,62 €	0,00€	912 417,76 €	871 552,86 €	0,00€
RESULTAT DE L'EXERCICE					415 346,24 €	
RESULTAT REPORTE					-456 206,14€	
RESULTAT DE CLOTURE					-40 859,90 €	
RESULTAT NET FINAL					-40 859,90 €	

Pour Copie Conforme, Le Premier Adjoint Jean-Pierre TEMPLIER

REÇU EN PREFECTURE

le 28/02/2023 Ă 17h42

REÇUEN PREFECTURE

le 28/02/2023

Application agréée E-legalite.com